

Opération collective 'Soyons Fier' : De la lutte contre la pollution du bassin du Thiou à l'aménagement d'une vague à surf

Initiée par le SILA en 2017, l'opération collective est menée avec des établissements industriels, afin de réduire les rejets des micropolluants dans le lac d'Annecy et les cours d'eau du bassin versant. En parallèle sur le Thiou, un projet inédit de « vague à surf » a récemment vu le jour. L'opportunité d'engager une belle collaboration entre structures publiques, entreprises et usagers de la rivière autour d'un objectif commun : l'amélioration de la qualité de l'eau.

L'opération collective est née de deux constats



Alerté de diverses pollutions diffuses, et face au constat d'un besoin de moyens d'accompagnement et d'encadrement des pratiques auprès des industriels du bassin annécien, le SILA, en lien avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, a décidé d'agir. Dans le cadre du Contrat de Bassin Fier & Lac, des leviers d'action pour améliorer la situation ont été initiés, de là est née l'opération collective 'Soyons Fier'. Elle consiste à mener un travail collaboratif avec les entreprises, pour : les sensibiliser, les informer des obligations réglementaires existantes et leur proposer un accompagnement technique et financier afin de réaliser des travaux de mise en conformité.

Des zones prioritaires ciblées

L'opération collective 'Soyons Fier' a été lancée en 2017, d'abord sur les trois zones d'activités prioritaires d'Annecy : la Zone Industrielle des Césardes, le Parc Altaïs et la Zone Industrielle de Vovray. Cette dernière est située à proximité de cours d'eau à faible débit, dont l'Isernon (affluent du Thiou), connu pour la pollution qu'il subit régulièrement. Grâce à la mobilisation et la coopération de chacun, des actions vertueuses en faveur de l'environnement sont menées. L'opération 'Soyons Fier' du SILA coopère avec des projets innovants et inédits tels qu'une vague à surf, portée par l'association Surfeurs d'eau douce, avec l'appui de la ville d'Annecy.

Une vague à surf écoresponsable au cœur d'Annecy

Le projet 'Annecy Wave' est né de l'envie de revaloriser un espace de la ville d'Annecy, le seuil Mercier sur le Thiou (commune déléguée de Cran-Gevrier). Du surf en eau douce, loin des côtes et de manière écoresponsable, c'est la philosophie de l'association **Surfeurs d'eau douce** qui est à l'initiative du projet 'Annecy Wave' ! Pratiquer le surf en rivière dans le respect de l'ensemble des usagers et du milieu, sensibiliser le surfeur au fonctionnement du milieu aquatique et sa protection, organiser des actions de nettoyage... sont les actions de l'association en plus de l'accompagnement et du conseil sur le surf en rivière.



© Jean-Marc Favre

Des actions communes initiées

La rencontre des deux projets permet d'aller plus loin dans la sensibilisation :

- Faire connaître plus largement les améliorations réalisées par les entreprises en faveur de la qualité du Thiou.
- Proposer à ces mêmes entreprises une découverte de la vague à surf, et plus globalement du Thiou, de son environnement et de ses usages.

Zoom sur une des initiatives du secteur

L'entreprise GGB a réalisé des travaux de mise en conformité pour le respect de l'environnement et du Thiou.

Une opération menée par :



L'entreprise GGB (anciennement La SIC) est implantée à Anney dans la zone industrielle de Vovray depuis 1946. Elle est spécialisée dans la fabrication de produits antifriction (paliers métal-polymères et revêtements tribologiques) destinés aux marchés automobile, industriel, aéronautique, sports et loisirs... Engagés dans la protection de l'environnement, les sites de production GGB en Allemagne, en Slovaquie et en France ont développé des pratiques visant à réduire leurs déchets. En 2021, le site GGB d'Anney s'est vu attribuer la médaille d'argent EcoVadis pour ses efforts en matière de développement durable.

Cet établissement, fortement sensibilisé aux rejets dans les milieux aquatiques, avait déjà, avant le diagnostic du SILA, mis en place de bonnes pratiques pour la protection des cours d'eau. En effet, dès 1998, la société a investi dans une station de détoxification où tous les effluents de process sont traités avant de subir un second traitement au niveau du SILA. Afin de répondre aux normes de rejets de plus en plus restrictives, GGB a rénové cette station en 2015 en intégrant une nouvelle cuve de traitement. Du personnel habilité est en charge de l'entretien, du pilotage et de la surveillance de l'installation. En parallèle, avec une volonté constante de minimiser son impact sur l'environnement, la société a entrepris d'autres actions : étanchéification de sols avec de la résine spécifique, kits anti-déversement installés partout dans l'usine, création d'une aire de rétention en cas de pollution des eaux, réseaux d'eau séparatifs, mise en place de bacs de rétention dans les zones de stockage, couverture de la zone de déchets (pour éviter les pollutions par ruissellement), étanchéification de regards non scellés (pour supprimer le risque d'infiltration d'eau pluviale dans les eaux usées)... Toutes ces actions portent leurs fruits : en effet, aucun rejet direct polluant n'a été constaté en milieu naturel à ce jour.

Afin de pérenniser cette démarche, l'entreprise GGB a réalisé divers travaux :

- **Étanchéification de regards non scellés.**

Les deux regards ont été scellés afin de supprimer le risque d'infiltration d'eau pluviale dans les eaux usées.



Étanchéification des regards



Les bonnes pratiques déjà instaurées



Le montant des travaux réalisés par l'entreprise GGB est d'environ 500 €. L'établissement n'a pas sollicité de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour l'attribution d'une subvention.

L'Opération Collective se poursuit !

Le SILA réalise **gratuitement** un diagnostic des réseaux des établissements, visant à :

- Identifier les rejets possibles dans le réseau des eaux pluviales ou des eaux usées.
- Évaluer les conformités réglementaires et proposer des pistes d'amélioration.
- Étudier les risques de déversements accidentels de produits dangereux et les mesures de prévention à mettre en œuvre.

Par le biais de cette opération, les entreprises bénéficient d'un accompagnement technique du SILA et peuvent prétendre à un soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Pour plus d'information, s'adresser au SILA : 04.50.66.77.77 / sila@sil.fr / www.sil.fr

